

Nouveau

#### Les + de cette formation

Cette formation est dédiée à la gestion des risques naturels géologiques : de l'évaluation à la prévention, en passant par l'indemnisation des dommages.

### Formation en 2 modules :

- Module 1 : Les phénomènes de catastrophes naturelles expliqués par les experts du BRGM pour mieux estimer et prévenir le risque.
- Module 2 : Une meilleure connaissance du système d'indemnisation français des dommages liés aux catastrophes naturelles.

Tarif: 1650 € HT - Déjeuner inclus

Durée: 18h

# Pour qui?

Elus et agents territoriaux en charge de la gestion des risques et impliqués dans l'organisation de gestion de crise. Assureurs.

La Mission HANDICAP du BRGM est à votre écoute pour l'accueil et la formation des personnes à mobilité réduite ou en situation de

Nous contacter handicap@brgm.fr

#### Pré requis

# Aucun

## Objectifs de formation

Identifier les mécanismes à l'origine des phénomènes naturels géologiques et hydrométéorologiques, afin d'évaluer et de prévenir ce type de risques. Identifier le régime français d'indemnisation des catastrophes naturelles et en définir les moyens à mettre en œuvre pour mieux gérer ces risques.



# Programme détaillé

**MODULE 1: LES RISQUES NATURELS GEOLOGIQUES** 

## Les phénomènes naturels

- · Définitions.
- Phénomènes géologiques : mouvements de terrain, coulées de boues, retrait-gonflement des argiles, séismes, érosion côtière...
- Phénomènes hydrométéorologiques : submersions marines, inondations par remontées de nappe.

### L'aléa et l'évaluation du risque : données, méthodes et moyens

- Inventaire et caractérisation des évènements : données disponibles, limites des méthodes et moyens.
- Evaluation et représentation à différentes échelles de l'aléa, définition de niveaux d'aléa.
- Caractérisation et identification des enjeux et de leur vulnérabilité.
- Evaluation du risque.
- Présentation de bases de données existantes, manipulation, consultation (GEORISQUES).

# La prévention des risques naturels

- Information et formation.
- Outils réglementaires pour l'aménagement et l'urbanisme (PPRN...).
- Parades face aux risques.
- Politique et démarche de prévention.

MODULE 2: LE SYSTEME D'INDEMNISATION FACE AUX RISQUES DE CATASTROPHE NATURELLE

#### Le régime CAT NAT

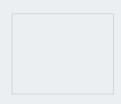
## La réduction des risques

- Apport R&D: La modélisation/ simulation.
- Le système CATNAT: pour quels risques ?
- Lien avec la politique de réduction du risque.

# Moyens pédagogiques

Exposés théoriques, présentation de cas d'étude, exercices pratiques.

Formation en partenariat avec la Caisse Centrale de Réassurance



- Modules 3 et 4 : La gestion de crise communale.

Mesure de la progression des acquis tout au long de la formation, à travers des activités de découvertes et de questionnements, des exercices d'applications, des quiz et un jeu de mise en situation.

A l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant où il est invité à déterminer ses acquis au regard des objectifs mentionnés ci-dessus

# Responsable pédagogique

Nicolas ZORNETTE, ingénieur expert risques naturels du BRGM.du BRGM.

Prochaine(s) session(s)